

JOURNAL SUISSE D'ÉGYPTÉ ET DU PROCHE-ORIENT

Organe Officiel des Sociétés Suisses

et de la Société Suisse - Egypte

UN POUR TOUS TOUS POUR UN

Alexandrie: 20, Rue Salah El Dine - Téléphone 29795

Le Caire: 8, Abdel Khalek Saroit Pacha - Tél. 57282

Adresse Télégraphique «HELVE» Alexandrie

Abonnements: Egypte P.T. 125 - Etranger P.T. 150



POUR AIDER LES POPULATIONS MONTAGNARDES

On sait que le canton d'Obwald, qui ne connaissait guère jusqu'ici que l'industrie du bois, se préoccupe depuis un certain temps d'introduire d'autres industries sur son sol pour offrir de nouvelles possibilités de travail à sa population et pour permettre aux jeunes d'apprendre un métier sur place, au lieu de devoir s'en aller ailleurs pour recevoir une formation professionnelle complète, ce qui occasionne de gros frais.

C'est la « commission pour l'encouragement de l'économie industrielle », créée il y a une année environ, qui s'occupe de ces questions. Au cours d'une récente réunion, le bureau de

la commission a donné d'intéressants renseignements sur sa première année d'activité. Il s'agit tout d'abord de créer un « climat » aussi favorable que possible à l'industrie, de fixer des zones de développement industriel, de voir où l'on pourrait acquérir des terrains à bâtir à des conditions favorables. Et l'on a déjà reçu nombre de demandes de la part de certaines industries qui s'intéressent à ce projet.

A côté de ces travaux préparatoires, la commission a déjà obtenu des résultats pratiques. Une entreprise de la branche des métaux, la « Präzision S.A. », vient de s'établir

à Sarnen. Et d'autres vont suivre.

Les représentants de l'agriculture désiraient surtout voir s'implanter dans le pays des industries qui font aussi travailler à domicile et la commission se préoccupe également de cette question. Toutefois, le travail à domicile est, on le sait, un problème épineux, du fait de la pression qu'il exerce sur les salaires. Et le délégué du Conseil fédéral estime que ce n'est pas le développement du travail à domicile qui résoudra le problème de l'aide aux populations des régions montagneuses, mais bien plutôt la décentralisation des entreprises industrielles qui constitue l'unique moyen d'enrayer l'afflux de la population vers les villes. Cette décentralisation facilitera le développement de la moyenne et de la petite entreprise, qui présentent de sérieux avantages au point de vue social. Enfin, la décentralisation est également dans l'intérêt de la défense économique et militaire du pays. A ce point de vue aussi, on ne peut que suivre avec intérêt les efforts entrepris à Obwald pour attirer des entreprises industrielles sur son sol.

LE FRANC SUISSE A CENT ANS

Jusqu'au milieu du siècle précédent, chaque canton avait sa propre monnaie. A Neuchâtel et au Tessin, l'unité monétaire était la livre. Genève utilisait la monnaie française. En Suisse, allemande on comptait en florins, mais de valeurs et de divisions différentes suivant les cantons. En revanche, Argovie, Glaris, Berne, Fribourg, Soleure, Valais et Vaud, cantons concordataires, connaissaient l'ancien franc suisse de dix Batzen, divisés chacun en dix Rappen. Mais en réalité, la Suisse romande employait d'une façon générale, l'écu de France comme moyen d'échange principal.

La constitution fédérale de 1848 devait forcément intervenir, dans ce domaine, comme dans d'autres, pour mettre fin au chaos monétaire qui régnait en Suisse et qui compliquait les transactions. L'art. 36 transféra donc à la Confédération le droit exclusif de battre monnaie. Et, en application de ce principe, le Conseil national décida, en avril 1950, d'introduire le franc sur tout le territoire de la Confédération. La loi du 7 mai 1950 déclarait, à l'article premier que cinq grammes d'argent, au titre de neuf dixièmes

de fin, constituent l'unité monétaire suisse sous le nom de franc. En Suisse romande, l'échange des anciennes monnaies contre les nouvelles commença en août 1951 pour se terminer à fin août 1952.

LES AILES EN SUISSE

Nouvel exploit de l'aviateur Geiger

Notre aile de vol alpestre H. Geiger, chef de l'aérodrome de Sion, a accompli une nouvelle performance qui mérite à son auteur des félicitations particulières. On sait que le mois dernier, le chef pilote Hermann Geiger a accompli des vols réguliers de transports de matériaux de l'aéroport de Sion à la nouvelle cabane en construction du Muthorn. Son terrain d'atterrissage n'est autre que le glacier. En juillet dernier, H. Geiger largua de la pénicilline à la cabane Bechtold au profit d'un blessé. Mais il y a mieux: deux touristes belges, M. et Mme Aalders, d'Anvers, qui faisaient une ascension avec un guide au Muthorn, eurent un grave accident. Mme

Service Complémentaire

Le service complémentaire a été réorganisé dans le cadre de la nouvelle organisation des troupes en vue de compléter, secondar et libérer l'armée de certaines tâches. Un projet d'arrêté a été soumis récemment à l'assemblée fédérale sur les services des complémentaires. Le message expose l'organisation du S.C. « Lui sont attribués les hommes qui y sont déclarés aptes par une commission de visite sanitaire. Cette attribution peut avoir lieu déjà lors du recrutement ou ultérieurement, après des services faits dans des écoles de recrues, cours de cadres, cours de répétition ou encore au service actif. En font donc partie non seulement des hommes qui y ont toujours été astreints, mais aussi des officiers, sous-officiers et soldats qui doivent être transférés pour cause de maladie ou d'infirmité. On y incorpore même les hommes déclarés aptes au service militaire qui ont 28 ans ou plus lors du recrutement, ainsi que les recrues qui n'ont pas encore accompli l'école de recrues dans l'année où ils atteignent cet âge. Des Suisses et des Suissesses qui se présentent volontairement peuvent aussi y être attribués, de même que les jeunes gens dont l'armée a besoin, en temps de service actif, pour certaines tâches, l'assentiment dans le service complémentaire, en cas de guerre, tous les citoyens qui, aux termes de l'article 202 de l'organisa-

Service Complémentaire

tion militaire, doivent mettre leur personne à la disposition du pays. Enfin, peuvent y être versés en cas de guerre, avec l'assentiment du commandement de l'armée, des militaires, exclus du service personnel selon les articles 16, 17 et 18 de l'organisation militaire, ainsi que des officiers et sous-officiers relevés de leur commandement selon l'article 19. Il existe 29 catégories de service complémentaire qui correspondent plus ou moins aux troupes, spécialités et services auxiliaires de l'armée. Le service complémentaire distingue deux classes. La classe T (troupe) comprend les hommes incorporés dans des formations rattachées à toutes les classes de l'armée ou indépendantes. Les autres complémentaires appartiennent à la classe U (indépendants à l'économie) et sont à la disposition de l'économie et de l'administration publique, ainsi que des organismes civils de protection et d'assistance, et attachés à la réserve de personnel du canton. Ils ne font pas de service d'instruction.

Comme ils nous voient

M. PATTERSON rend hommage à la Suisse

M. Richard C. Patterson, ministre des Etats-Unis en Suisse, a été l'invité du gouvernement schwyzois, qui a donné un lunch en son honneur.

Auparavant, il s'est rendu avec quelques uns de ses attachés et ses hôtes à la chapelle de Tell, où il a déposé une couronne. Il a prononcé une brève allocution. Après avoir évoqué la fondation de la Confédération, il a déclaré notamment :

« La célèbre histoire de Guillaume Tell, cet homme qui ne voulut pas courber la tête devant le tyran, montre leur voie à tous ceux qui vivent dans l'oppression, mais refusent dans leurs cœurs d'espérer en la liberté et de s'efforcer de la recouvrer. Depuis le 13ème siècle, beaucoup de choses ont changé en Europe et dans le monde. Mais la démocratie et l'amour de la liberté sont toujours aussi inébranlables en Suisse qu'ils l'étaient alors. Il ne s'agit pas là d'une aspiration nostalgique à la liberté, mais d'une réalité dans l'existence de tous les Suisses, hommes, femmes et enfants. L'armée suisse est aujourd'hui aussi bien préparée et résolue à résister à toute agression et à toute menace contre l'indépendance du pays que l'étaient les Confédérés qui battirent les Autrichiens au Morgarten.

La démocratie suisse n'a pas été réalisée ni maintenue facilement. L'adhésion de chaque nouveau canton à la Confédération augmentait la force de celle-ci alors qu'elle aurait amené la désagrégation d'un Etat plus faible. La population de la Suisse est formée de membres des trois principales civilisations européennes. Elle parle quatre langues et se réclame de deux expressions de la foi chrétienne. Elle est répartie en 25 Etats souverains. Mais malgré cette association compliquée, une nation unifiée s'est formée, dans laquelle le droit du peuple à disposer de lui-même est solidement ancré. Les Etats-Unis ont toujours eu dans la Suisse la preuve décisive qu'un pays peut rester fort et indépendant si sa population travaille dans un esprit de collaboration au but commun de liberté, sans s'occuper des différences de religion, de politique ou de langue. La grandeur territoriale d'un pays est relativement sans importance pour son prestige et sa renommée. Le facteur décisif, c'est l'esprit de son peuple. Cet esprit

La Suisse vue par un Argentin

Victor Almagro, correspondant de Paris au « Democracia », journal péroniste le plus important d'Argentine, consacra un article à la Suisse. Il écrivit notamment : « Jusqu'à présent, on n'a pas encore entendu la voix de la Suisse, où chacun trouve son dernier refuge après avoir perdu son dernier bateau. Ce pays qui tire profit des faillites et des catastrophes du monde entier, n'existe que par le consentement tacite des belligérants qui veulent y conserver un refuge, ce pays fait entendre sa voix flûtée au milieu de la tempête qui fait rage sur tout le continent. Il convient de rappeler que la Suisse revendique la place d'un des premiers pays exportateurs en proportion de sa population. Cette île paradisiaque, jolies, propre, et indemne de toute contamination, a fait de ses fils, des artisans minutieux et des hôteliers souriants pour tous les magnats de la finance du monde, en fuite.

La Suisse, ce pays qui semble avoir la joie de vivre et qui envoie ses plus beaux fils dans la cour du Vatican pour y protéger les frontières spirituelles de l'Etat catholique, fait valoir maintenant ses droits sur le marché français. La Suisse ne peut pas renoncer aux avantages concrets que lui procurent ses exportations horlogères. Les restrictions douanières françaises s'accroissent chaque trimestre, et si le monde est trop petit pour la production en grande masse, il l'est aussi pour l'industrie de précision. Le gouvernement de la confédération craint que le rayonnement des futures catastrophes ne détruise la belle carte postale et que les grands capitaux n'émigrent dans d'autres îles moins accessibles à la bombe.

NOS NOUVELLES DE LA SUISSE

(Serv. part. Agence Télégraphique Suisse. — N.S.H. — S.P.L. — S.S.O.C. — O.C.S.T. — O.S.E.C. — Sem. Suisse).

AU PALAIS FEDERAL

ADHESION DE LA SUISSE AUX ACCORDS SUR LES STUPEFIANTS. Le Conseil fédéral adresse aux Chambres un projet d'arrêté fédéral avec message à l'appui, l'autorisant à ratifier la convention internationale du 26 juin 1953 pour la répression du trafic illicite des drogues nuisibles ainsi que pour le protocole du 19 novembre 1948 plaçant sous contrôle international certaines drogues. Enfin l'assemblée fédérale est appelée à approuver la déclaration d'adhésion de la Suisse du 11 juillet 1947 au protocole du 11 décembre 1946 amendant les accords, conventions et protocoles sur les stupéfiants. Depuis l'entrée en vigueur, le 1er juin 1952, de la nouvelle loi fédérale sur les stupéfiants, il est satisfait aux obligations découlant des conventions internationales en question, de sorte qu'il est possible maintenant de les ratifier.

UNE MISE AU POINT DU DEPARTEMENT MILITAIRE FEDERAL

Au sujet d'un communiqué de l'Agence allemande de presse de Cologne selon lequel des entretiens se seraient déroulés entre des experts suisses, italiens, anglais et allemands en vue de créer un secrétariat européen de production d'armes aériennes, le département militaire fédéral compte que les autorités intéressées du palais fédéral ignorent tout de tels entretiens et que, par conséquent une délégation suisse n'a pu ni être envoyée, ni y participer.

LA SUISSE A L'ETRANGER

LE CENTRE SUISSE DE NEW-YORK A UNE ANNEE. Il y a eu une année, le 1er août, que la Suisse et l'Agence de l'Office suisse d'expansion commerciale ont ouvert leurs bureaux du Rockefeller Center. Pour la Suisse, cette date était aussi le premier anniversaire de l'entrée en service des missions Douglas DC 6-B. Ces deux innovations ont eu de très heureux effets sur l'activité de cette compagnie, puisque son volume d'affaires a augmenté de 150% par rapport à l'exercice 1950-1951, Toboggant à porter de 27 à 42 l'effectif de son personnel à New-York. Il est réjouissant de constater à cet égard que la Suisse a aujourd'hui, pour le service transatlantique, un des indices de chargement les plus élevés qui soient et qu'elle se place au tout premier rang pour le degré d'occupation de ses appareils.

L'ouverture de ces bureaux a aussi été très profitable à l'Office central suisse du tourisme, dont l'agence se trouve ainsi placée en plein quartier des affaires. Ses contacts avec le public, les agences de voyage et les entreprises de transport se sont, de ce fait, nettement resserrés. Depuis, les demandes de renseignements au guichet ou par téléphone ont augmenté de 300 0/0 et vont de 3.000 à 4.000 par mois. Il en est de même pour le service des Blets des CFF, dont l'Office central suisse du tourisme est ici l'agent général.

Pendant le seul mois de juillet, le nombre des billets vendus représente à peu près 2/3 du total annuel enregistré en moyenne dans les anciens bureaux.

L'Union de banques suisses a ouvert dans le même bâtiment une succursale et un office de change dont l'activité ne cesse d'augmenter.

L'ENTRAIDE

L'AIDE DE LA FONDATION FORD. A l'occasion du don de 2.900 mille dollars fait par la Fondation Ford pour être administré par le haut commissaire des Nations Unies pour les réfugiés afin d'aider à rechercher des solutions définitives aux difficultés éprouvées par plus de 10 millions de réfugiés et leur donner de nouvelles possibilités de se réinstaller à l'étranger, M. van Heuven Goedhart, a déclaré que ce don permettrait l'exécution de programmes qui auront des répercussions sur la vie de milliers de réfugiés.

« Nos projets, a précisé le haut commissaire, porteront sur les problèmes de l'intégration des réfugiés dans la structure sociale du pays d'accueil, la formation professionnelle de la jeunesse, l'activité culturelle et l'installation des réfugiés. L'argent provenant de ce fonds ne servira pas à distribuer directement aux réfugiés des secours, que la haute commissaire espère pouvoir financer grâce aux contributions versées au fonds de secours des Nations Unies pour les réfugiés. Les agences volontaires qui ont travaillé longtemps en collaboration avec les institutions internationales s'occupant des réfugiés et qui ont une profonde connaissance des problèmes essentiels se posant en Europe au sujet des réfugiés, seront très étroitement associées aux travaux du haut commissaire. A chaque phase de leur organisation, et en fait c'est à elles que sera confiée l'exécution de ces programmes. Avec leur concours, le don de la Fondation Ford va permettre d'entreprendre, dans les domaines économiques et culturels une action concertée en vue d'apporter des solutions aux problèmes des réfugiés, envisagés sous son aspect quotidien, qui constitue l'un des problèmes les plus difficiles et les plus douloureux de l'Europe d'après-guerre dans les domaines économique, social et politique. »

O.M.S.

DES EXPERTS EN MEDECINE EN COREE. Des experts en médecine de l'O.M.S. qui ont quitté Genève, la semaine dernière pour New-York, en sont repartis pour la Corée pour y jeter les bases du programme sanitaire quinquennal établi, dans le cadre du plan d'ensemble, élaboré par l'Agence des Nations unies pour le relèvement de la Corée. L'équipe de ces médecins est placée sous la direction du prof. George MacDonald, de l'Ecole d'hygiène et de médecine tropicale de Londres. Elle espère achever son enquête préliminaire sur les conditions sanitaires en Corée dans un délai de six mois. L'organisation pour l'alimentation et

l'agriculture, à Rome, et l'UNESCO, à Paris, recrutent de leur côté des équipes analogues qui procéderont à des enquêtes en matière d'agriculture et d'enseignement.

« SWISSAIR REVISIONS D'AVIONS. Des journaux ayant publié une information portant de la révision d'avions militaires américains par la Swissair à Comtrin, M. Ulrich Keller, sous-directeur de cette compagnie, accompagné du chef du service de presse pour la Suisse romande, M. Filliol, au cours d'une conférence de presse a tenu à préciser qu'il ne s'agissait pas de l'occurrence d'avions militaires, mais d'appareils envoyés en son temps en Europe pour être mis à la disposition des représentations diplomatiques et des missions américaines en Europe, c'est-à-dire pour des transports civils.

Le sous-directeur de la Swissair a rappelé à cette occasion le contrat signé avec les autorités américaines aux termes duquel la Swissair a été chargée de la révision et de la réparation, en cas de besoin, d'avions de transport Douglas-Dakota. Ces appareils ont un équipement purement civil et sont destinés à des transports du même caractère en Europe et il est tout naturel, a ajouté M. Keller, que leur entretien soit confié à des compagnies aériennes d'Europe. Il s'agit pour la Swissair d'un contrat de droit privé qui n'a rien d'anormal et qui procure du travail supplémentaire aux mécaniciens suisses.

Au sujet des diverses critiques dont la Swissair a été l'objet ces derniers temps, notamment en séance du Grand Conseil de Genève, M. Keller a annoncé qu'une entrevue aura lieu au début de septembre entre des délégations des autorités genevoises, d'une part, et du conseil d'administration et de la direction de la Swissair, d'autre part, où les problèmes soulevés seront examinés par les milieux intéressés et compétents.

LA VIE SOCIALE

LE PROBLEME DES « PLUS DE 40 ANS ». La quantité des « plus de 40 ans » a pris une acuité nouvelle depuis le développement des assurances et la création des caisses de retraite dans les grandes entreprises industrielles. L'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail a recueilli à fin août 1951 des données sur le chômage des « plus de 40 ans » dans le commerce et l'administration. On a constaté que, non seulement dans ces deux groupes mais dans tous les autres aussi, les deux tiers des chômeurs avaient dépassé la quarantaine. On a remarqué également qu'un bon nombre des employés d'un certain âge attachés par le chômage ont abandonné leur activité première depuis des années.

La BIGA arrive à la conclusion que le problème des « plus de 40 ans » est avant tout un problème non d'âge, mais de qualification et de capacité.

LA VIE ECONOMIQUE

LA SUISSE ACHETE BEAUCOUP DE TABAC... Au premier semestre de cette année, les importations suisses de tabac ont atteint 54.647 quintaux, d'une valeur de 35,5 mill. de fr. contre 50.620 q. et 31,27 millions l'année dernière. La Suisse importe presque exclusivement du tabac brut.

D'autre part, elle exporte une quantité assez considérable de cigarets, surtout en Italie. Les ventes durant au total de près de 21,7 mill. de fr. et 19,7 mill. de fr. de cigarets.

... ET VEND PLUS DE FROMAGE

La Suisse a exporté 59.359 quintaux de fromage en meules, pour 30,7 mill. de fr. au cours du premier semestre de cette année (53.712 quintaux et 26,8 mill dans la période correspondante de l'année dernière). L'exportation de fromage en boîtes a produit 18 mill., contre 14,4 mill de fr. au premier semestre 1951.

LA DIFFICILE VENTE DES BAS SUISSES

L'industrie suisse des bas s'est plainte pendant longtemps de ce que les importations de bas, notamment de bas nylon en provenance des Etats-Unis, atteignent un chiffre considérable, alors qu'elle n'arrive pas à vendre ses produits à l'étranger. Au cours du premier semestre de l'année, les importations ont diminué, passant de 16,03 mill. de fr. en 1951 à 11,96 mill. de fr. cette année. 91 0/0 de ces importations proviennent des Etats-Unis et concernent principalement des bas nylon. Quant aux exportations, elles n'ont atteint que 3,36 mill. de fr. contre 4,44 mill. dans la période correspondante de l'année dernière. Le client principal de la Suisse a été, cette année comme précédemment, l'Allemagne.

Dans nos Cantons

BALE. UNE NOUVELLE ARME CONTRE LES MICROBES. Un laboratoire de Bâle a mis au point des appareils grâce auxquels il est possible de détruire toutes les bactéries se trouvant dans les milieux gazeux ou liquides (comme l'eau et l'air), et granuleux (farine) et sur les matières solides. Des essais effectués scientifiquement sous contrôle officiel ont confirmé notamment que l'on pouvait débarrasser l'air des microbes dans la proportion de 99,99 pour cent. D'autres essais faits dans des étuves ont également donné des résultats remarquables. On est parvenu en effet à en assainir l'air à raison de 95 pour cent. On voit donc l'importance de cette invention pour l'agriculture aussi.

Les exportateurs américains et les droits sur les montres suisses

Les exportateurs des principaux produits agricoles ont prévenu cette semaine le président Truman des conséquences préjudiciables que pourrait avoir sur leur commerce une augmentation des droits d'entrée sur les montres suisses et les mouvements de montres suisses. Le Président Truman a par la suite rejeté comme on sait, la conclusion de la Commission des Tarifs qui, pour protéger l'industrie nationale, recommandait de limiter les importations de montres suisses.

La North American Export Grain Association a télégraphié à M. Truman pour lui faire savoir qu'elle déploierait toute mesure pouvant porter préjudice aux longues relations amicales que ce groupe entretient avec les organismes du gouvernement suisse achetant des céréales aux Etats-Unis. Les principaux produits agricoles expédiés par les Etats-Unis en Suisse sont le tabac, le coton et les grains. Les produits agricoles américains exportés en Suisse se situent entre 65 et 70 millions par an, chiffres qui correspondent à peu près à la valeur des montres suisses importées aux Etats-Unis chaque année.

Les exportateurs de produits agricoles espèrent que le président Truman adoptera vis-à-vis des recommandations concernant les droits d'entrée sur les montres la même ligne de conduite que celle appliquée lors du rejet des recommandations de la Commission des Tarifs en faveur de l'imposition des restrictions sur les importations d'ail.

Les exportateurs de produits agricoles craignent que la Suisse ne prenne des mesures de représailles si des limitations étaient imposées aux importations de montres suisses.

Le contingentement du tabac et la sauvegarde de l'industrie du cigare

Le peuple suisse devant se prononcer les 4 et 5 octobre sur la question du contingentement du tabac, la section romande du comité d'action de l'industrie suisse du cigare vient d'organiser une conférence de presse pour renseigner l'opinion. De nombreux journalistes y assistaient, de même que les représentants des différentes associations intéressées.

M. J.-L. Ormond, président de l'Union romande des fabricants de cigarets, de Vervey, a parlé de l'histoire et de l'évolution de la fabrication du cigare en Suisse romande. Si l'on comptait, avant la guerre de 1914, par exemple, dans le canton de Vaud, 1600 cigarets et cigarières, on ne dénombre plus aujourd'hui que 4 fabriques avec un personnel cigariériste de 290 unités. Ces chiffres justifient, aux yeux des industriels du tabac, les mesures adoptées par les Chambres fédérales pour sauvegarder cette industrie.

M. O. Perrin, président du conseil d'administration de la maison Vautier Frères et Cie, à Yverdon, a analysé ensuite le projet de loi fédérale de février 1952 modifiant les dispositions relatives à l'imposition du tabac de la loi sur l'AVS, projet qui prévoit également le contingentement de ce produit. On sait que le tabac est grevé d'une taxe spéciale, dont le rendement est affecté à l'AVS. Toutefois, les charges fiscales frappant les tabacs bruts ont été allégées afin de venir en aide à l'industrie cigariériste. La loi légalise en outre le contingentement du tabac appliqué en Suisse depuis 1938 déjà, sur la base d'un arrêté fédéral. Comme on le sait, les radicaux zurichois ont lancé un référendum qui a abouti, de sorte que la loi devra être soumise au début d'octobre au verdict du peuple suisse. M. O. Perrin a relevé que l'industrie du tabac, comme les autres industries menacées, avait le droit d'être protégée et qu'il serait injuste de lui refuser cette protection en réduisant l'arme du libéralisme. Le libéralisme intégral est mort, et il sied de défendre les branches d'activité qui ont de la peine à subsister. Le contingentement permet de sauver l'existence des entreprises petites et moyennes et tempère une concentration excessive de l'industrie du tabac au profit de quelques grandes fabriques. Au demeurant, il ne restreint pas la liberté du commerce au-delà de la limite pré-

POUR LA PREMIERE FOIS EN EGYPTÉ

LE LAIT CAILLÉ VITAMINÉ

Vitamines A + B1 + B2 + C + D

En vente chez :

GROPPI, Tél. 46199/8/7

A L'AMERICAINA, Rue Soliman Pacha

et auprès des Revendeurs

R.G. 76866

Dans nos SOCIÉTÉS du CAIRE et d'ALEXANDRIE

SERVICES DIVINS



EGILSE PROTESTANTE D'ALEXANDRIE
15, rue de la Poste

DIMANCHE 24 AOÛT 1952

9 h. 45 Culte en langue allemande Gottesdienst in deutscher Sprache.

RECEPTION

Du 1er juillet au 30 septembre, le pasteur reçoit au bureau de l'Eglise les mardi et vendredi entre 10 h. et midi. En dehors de ces heures il reçoit au Presbytère mais sur rendez-vous. Téléphone au bureau No. 24249.

DOMICILE DU PASTEUR DUBOIS

Presbytère de Camp de César, 29, rue Bobitine. Tél. 70650.

EGLISE EVANGELIQUE DU CAIRE

39 Avenue Fouad Ier

Le Pasteur et Mme Ecuier sont en vacances à Corgémont, Jura Bernois, Suisse, pour les mois de juillet, août et septembre. Pendant leur absence, M. le Pasteur Dubois, d'Alexandrie veut bien se tenir à la disposition de l'Eglise en cas de nécessité. On peut l'atteindre soit directement (tél. 70650), soit par l'entremise, au Caire, de M. Favarger, Président du Conseil d'Eglise (tél. 43955), de la Légation Suisse (tél. 78172) ou de l'Hôpital Victoria (tél. 77637/8). Il viendra d'ailleurs prêcher au Caire Dimanche 14 septembre. De plus, Dimanche 31 août, il y aura, de 10 h. à 10 h. 30 un ecclésiastiquement présidé par quelques membres de l'Eglise. On verra bien tenir ces dates et profiter de ces occasions de se rencontrer au temple.

QUE VOIR CE SOIR ?

Cinéma à Alexandrie

ALHAMBRA — Tél. 29054 — « L'inafferrable » (Walter Chiari), « Chi è piu felice di me ».

AMIR — Tél. 27693 — « Down the sheltering palms » (Mitzi Gaynor, William Lundigan).

FOUAD — Tél. 25832 — « Primavera » (Elena Varzo), « Vent'anni » (Ciro, Iris).

GAITE — Tél. 71225 — « The toast of New Orleans » (Kathryn Grayson, Mario Lanza).

METRO — Tél. 22850/22859 — « Invitation » (Van Johnson, Dorothy Mc Guire).

MOHAMED ALY — Tél. 25106 — « Temptation harbour » (Simone Simon, Robert Newton).

RIALTO — Tél. 24694 — « Miracles à Milan » (un film de De Sica).

RIO — Tél. 29036 — « La cité morte » (Irene Pappa, Niko Tzolis).

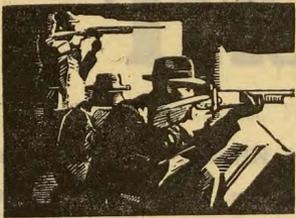
ROYAL — Tél. 26329 — « Champagne pour Caesar » (Ronald Colman, Celeste Holm).

STRAND — Tél. 22322 — « My favorite spy » (Bob Hope, Hedy Lamarr).

Swiser Powder
Née en 1909 sous le nom de Poudre Suisse
Pour désodoriser la transpiration. Prévenir et guérir : Eczéma, Inflammations, Pieds bledés par la marche, Irritations, Démangeaisons, Urticaire, Eczéma, la
Swiser Powder
est infallible.
1909 - 1952
43 années de succès ont consacré sa réputation
Dans toutes les Pharmacies et Drogueries d'Egypte.

A ALEXANDRIE

SECTION SUISSE DE TIR D'ALEXANDRIE



AVIS

Il est porté à la connaissance de tous nos Membres que les tirs à notre Stand de Maamourah seront suspendus à partir d'aujourd'hui et jusqu'à nouvel ordre.

Les séances d'entraînement qui avaient été prévues n'auront donc pas lieu.

Un avis ultérieur sera donné dès que les entraînements recommenceront à notre place de tir.

Alexandrie, le 24 Juillet 1952.

LE COMITE

ECHOS DU PAYS

Relations commerciales franco-suisse

La commission mixte, prévue par l'accord commercial franco-suisse, a examiné le nouveau programme des mesures restreignant les importations françaises pour le troisième trimestre de cette année. Ses travaux ont abouti à la signature d'un « modus vivendi » qui règle les importations de marchandises suisses en France pendant le trimestre en cours. Vu cet arrangement, les autorisations pour l'importation de marchandises françaises en Suisse seront de nouveau délivrées.

Précisons que les échanges commerciaux entre la France et la Suisse ont diminué pendant le premier semestre de cette année. Les importations en Suisse de produits français sont revenues à 258,2 millions de francs, contre 346,6 millions pendant la même période de l'année précédente, alors que les exportations suisses vers la France ont fléchi à 163,7 contre 181,7 millions de francs.

Rappelons à cette occasion que l'accord économique franco-suisse est valable jusqu'au 30 novembre. Son renouvellement sera discuté probablement au mois d'octobre.

Les relations économiques avec les Etats-Unis

L'évolution actuelle des relations économiques entre la Suisse et les Etats-Unis continue à retenir l'attention des milieux intéressés et même du public. On fait remarquer d'une façon générale que dans le cas où les Etats-Unis appliqueraient la clause d'échappatoire sur l'exportation de montres suisses, cette situation pourrait immédiatement provoquer des pertes sensibles des deux côtés.

En ce qui concerne le trafic des marchandises, celui-ci demeure satisfaisant pour les deux pays. Pendant le premier semestre, ces importations ont été de 486,4 millions de francs contre 497,9 millions au premier semestre 1951 et les exportations de 297,9 contre 285,7 millions.

Fin prochaine des négociations économiques entre la Roumanie et la Suisse

Les négociations économiques et financières, qui ont commencé le 21 juillet à Bucarest entre une délégation suisse et le gouvernement roumain, concernant l'établissement d'un nouvel accord commercial et l'échéance des notes de ratification sur l'accord financier intervenu l'an dernier, se termineront probablement sous peu.

Les échanges de marchandises entre les deux pays ont été, ces derniers temps, peu satisfaisants. Pendant le premier semestre de cette année, les importations suisses de produits roumains ont atteint 2,3 millions de francs contre 1 million pendant la même période de l'année précédente et les exportations vers la Roumanie 13,4 contre 13,7 millions de francs. La Roumanie qui rencontre des difficultés quant aux exportations de produits agricoles et pétroliers vers la Suisse, désire néanmoins augmenter les importations de produits industriels suisses de haute qualité. Pour couvrir le déficit survenu dans le bilan commercial avec la Suisse, la Roumanie a offert le paiement en lingots-or, alors que la Suisse préfère obtenir plutôt des marchandises.

Relations commerciales avec le Japon

Depuis longtemps déjà, la Suisse s'efforce de normaliser les relations commerciales avec le Japon.

Du fait que le Japon a retrouvé, le 28 avril 1952, son indépendance, il est, dès maintenant, possible d'engager avec le Japon des pourparlers afin d'arriver à l'établissement d'un nouvel accord sur l'échange de marchandises et la reprise du service des paiements. Il est probable que des négociations s'ouvriront prochainement.

Au cours de 1951, les importations de produits japonais en Suisse se sont élevées à 45,8 millions de francs et les exportations à 14,1 millions. Pendant le premier semestre de cette année, les importations ressortent à 25,9

et les exportations à 5,1 millions de francs. La Suisse a exporté des produits chimiques, des machines et des voitures, tandis que le Japon a livré surtout de la soie, du cuivre et du soufre.

Les importations d'automobiles en Suisse

Durant le premier semestre de 1952, la Suisse a importé 19.750 voitures (contre 21.265 en 1951). Par rapport aux importations du premier semestre 1951, tous les pays fournisseurs marquent un recul, à l'exception de l'Allemagne qui confirme encore la place importante qu'elle a prise sur le marché suisse, avec 8.300 véhicules importés durant les six premiers mois de l'année contre 8.115 durant la période correspondante de 1951. Viennent ensuite les pays suivants : Grande-Bretagne (3.500 voitures), Etats-Unis (3.000) et France (2.600).

La consommation du pétrole en Suisse

Par suite du plein emploi constant de l'économie suisse et du développement considérable de la motorisation, la consommation de produits du pétrole a continué à augmenter en 1951.

Les importations en produits de pétrole ont atteint 1,17 millions de tonnes, en augmentation de 7 % environ par rapport à l'exercice précédent. Les plus importants fournisseurs ont été les Antilles Néerlandaises, la Hollande et les Etats-Unis. Les importations d'essence ont atteint 316.700 tonnes à elles seules.

Un nouveau bateau suisse

Dans les chantiers navals de Monfalcone, près de Trieste, a été lancé le bateau-citerne « Bernina », unité de la flotte marchande helvétique. Ce bâtiment jauge 12.900 tonnes.

C'est le deuxième bateau suisse qui est lancé dans ce port, ces dernières semaines.

La flotte maritime suisse totale donc maintenant 250.000 tonnes.

Deux succursales de maisons suisses au Brésil

Deux importantes maisons suisses viennent de créer chacune une succursale au Brésil, montrant ainsi l'intérêt que portent les industriels suisses à ce pays. Il s'agit d'abord de la fabrique métallurgique Bührig & Cie., de Schaffhouse, qui a créé la maison « Bührig de Brésil » qui produira des hontons, des aiguilles, des arafres, etc.

La « Fabrique suisse de locomotives et de machines » à Winterthur a également créé à Rio de Janeiro une succursale dénommée : « Sociedade Brasileira de locomotivas e maquinas Ltda ». L'importation et la fabrication de machines (moteurs Diesel, locomotives, etc.) sont parmi les tâches principales de cette nouvelle maison.

A NOS LECTEURS

Plusieurs de nos abonnés s'étant plaints de retards dans la livraison de notre Journal ou même de sa non réception, nous prions instamment ceux qui, à l'avenir, auraient à souffrir de ces irrégularités, de vouloir bien nous en porter connaissance par écrit, afin que nous puissions, pour remédier à cette situation, communiquer leurs doléances à l'Administration des Postes pour les suites qu'elles comporteraient.

HYMENEË

Nous avons le plaisir d'annoncer le prochain mariage de

Mlle MARIE JEANNE DE PLANTA

filles de M. et Mme Christophe de Planta et petite-fille de Mme Franz de Planta, avec

M. JEAN-FRANÇOIS ROUX

filles de M. et Mme Etienne Roux et petits-fils de M. et Mme René Monod, Mont-de-Vaux, Echichens sur Morges (Vaud).

La bénédiction nuptiale sera donnée au Temple de Monnaz sur Morges, le samedi 6 septembre à 15 heures.

Tous nos vœux de Bonheur et de Prospérité aux futurs époux et toutes nos félicitations aux parents et grands parents.

NAISSANCE

M. et Mme Henri HELBLING ont la grande joie d'annoncer la naissance, le 7 août 1952, à Ilford Essex, Angleterre, de leur petit fils

MARTIN DIGNAN

Toutes nos félicitations aux heureux parents et grands-parents et nos meilleurs vœux de Bonheur au petit Martin.

AU CAIRE

CERCLE SUISSE - Embabeh

Les Menus fixes sont suspendus pendant la saison d'été.

Messieurs les membres peuvent commander des repas à la carte.

(avis d'un jour au moins s.v.p.)

LE COIN DU SOURIRE

ESPRIT PRATIQUE
En bon père de famille, M. Lenoir a conduit sa fille Murielle au zoo de Vincennes.

Tous deux s'arrêtèrent devant la cage aux lions. Désignant le roi des animaux, le père explique que c'est une bête féroce, très forte et qui dévore les hommes.

Pendant quelques minutes, l'enfant regarde le roi du désert d'un air songeur, puis se tournant vers son père, elle lui pose cette brutale question :

— Dis donc, papa, si le lion sortait de sa cage et te mangeait, quel autobus faudrait-il que je prenne pour rentrer à la maison ?

LE PRIX DE LA TENTATION

Un jeune couple achevait ses vacances sur la Riviera italienne. Au moment de quitter le palace, Monsieur examina la note, fort longue et salée, qu'on lui présente.

— Mais qu'est-ce donc que cette somme de 500 livres marquées tous les jours pour « pamplemousses au petit déjeuner » ? s'enquiert-il. Nous n'avons jamais mangé de pamplemousses.

— Peut-être, concède le directeur, mais il y avait deux pamplemousses tous les matins sur le plateau qu'on vous apportait. Ce n'est pas la faute de l'hôtel, si vous ne les avez pas consommés.

Le jeune mari ne dit mot, puis, ayant fait une rapide soustraction, tend l'argent.

— Comment, s'écrie le directeur indigné, vous déduisez 500 livres par jour pour baisers à votre femme. Mais je ne l'ai jamais embrassée, bien qu'elle soit fort jolie, ajoute-t-il très galant.

— Je vous bien vous envoie, déclare alors le mari. Mais est-ce de ma faute à moi si vous ne l'avez pas fait. Ma femme était là matin et soir à portée de votre main.

VOTRE SANTE

L'ITALIE ET LA QUININE
Quand on regarde le plan de Rome et ses environs et qu'on fait attention à la région qui s'étend au sud de la ville éternelle on remarque comment la célèbre Via Appia, qui mène à Terracina, traverse en grande partie des terrains situés très bas, les Marais Pontins.

Ici, sous la fumée de Rome, s'étendaient plus de 71.000 hectares de terrains sans aucune valeur, car les Marais Pontins eux-mêmes étaient inhabitables. Dès l'antiquité on forma des projets à Rome d'améliorer la situation, vers l'an 200 av. J.C. les Volsci, les premiers qui entreprirent l'assèchement, firent creuser un canal d'écoulement qui pendant des siècles rendit des bons offices.

Après lui, l'âge d'or de l'Italie, regnèrent quelques Papes énergiques. Ils ne furent point satisfaits de la présence de marais infects sous les murs de Rome et accordèrent des concessions pour les dessécher. Parmi ceux qui en obtinrent l'octroi il y eut aussi deux hydrauliciens néerlandais. Le premier, Nicolaes de Wit, surnommé Scapace, traita pendant sept ans avec plusieurs autorités, il forma un vaste projet d'assèchement et de défrichement et mourut plus tard de la malaria.

Après lui un Amstellojdamiens très énergique, Cornelius Meyer, prit la direction et sut faire des améliorations importantes. Il rencontra cependant beaucoup d'opposition. On ne craignait pas de percer les digues et de détruire les épuisettes volantes. L'auteur de ce grand projet finit par succomber également au bout de quelques années des suites du paludisme.

Par la suite on se borna à désagérer les canaux destinés à l'assèchement en y chassant au printemps des troupeaux de buffles à demi sauvages qui écrasaient les plantes aquatiques qui pullulaient. Ainsi les canaux demeurèrent propres mais souffrirent de sérieux dégâts.

Cette méthode primitive fut encore appliquée au vingtième siècle. Plus tard seulement on remplaça les buffles par des cure-moies et on attaqua avec une énergie renouvelée le travail de géants consistant à dessécher et à rendre habitables les Marais Pontins. De nos jours on a cependant un auxiliaire puissant dans la lutte contre le paludisme, à savoir la quinine. Puisque c'est la quinine qui permet aux ouvriers de résister à la malaria ils sont en mesure d'accomplir leur travail. La commission très compétente du paludisme nommée par l'ancienne Société des Nations a donné quelques conseils pour la lutte contre le paludisme, publiés dans un rapport paru en 1938. Elle y conseillait notamment l'emploi prophylactique de 400 mg. de quinine par jour pendant toute la saison du paludisme et des doses quotidiennes de 1-1,3 gramme pendant 5-7 jours lors d'un accès de paludisme. De nos jours cette méthode est encore appliquée avec beaucoup de succès dans nombre de régions où sévit la malaria. V. Ds.

Journal Suisse d'Egypte et du Proche-Orient
Dir. resp.: M. Maurice Fiechter

BUFFET

de la Gare des C.F.F. - Bâle

Le restaurant préféré pour sa bonne cuisine et son service rapide.
Tél. 5 96 60

KHEDIVAL MAIL LINE S.A.E.
SERVICE RAPIDE DE LUXE
ALEXANDRIE - GENES - MARSEILLE - NAPLES
par le s.s. "EL MALEK FOUAD"
Prochains départs :
Vendredi 22 Août
Vendredi 5 Septembre
Vendredi 19 Septembre
Vendredi 3 Octobre
Vendredi 17 Octobre
Vendredi 31 Octobre
etc., etc.
ALEXANDRIE - BEYROUTH
par le s.s. "EL MALEK FOUAD"
Prochains départs :
Lundi 1er Septembre
Lundi 15 Septembre
Lundi 29 Septembre
Lundi 13 Octobre
Lundi 27 Octobre
etc., etc.
ALEXANDRIE - NEW-YORK
(via Beyrouth - Naples - Gênes).
Prochains départs :
s/s « MOHADED ALY EL KEBIR » 8 Septembre
etc., etc.
(R.C.A. 16708)

Chez **Melki** Maître Drapier

- Les meilleures draperies
- les plus beaux coloris
- au plus bas prix

MAISON PRINCIPALE : 13, Rue Tewfik
ANNEXE : 23, Place Mohamed Aly (Immeuble de la Daira Youssoufia).
TEL. 20438. R.C.A. 36449

Les produits pharmaceutiques

SANDOZ

sont en vente dans toutes les pharmacies du Proche-Orient

SANDOZ S.A.
BALE, (SUISSE)

sls PACE RAPIDITE LUXE CONFORT
d'Alexandrie directement pour :
NAPLES - MARSEILLE - GENES
et Service régulier Alexandrie/Beyrouth

Pour renseignements et billets, s'adresser à :
G. BEYTS & Co.
(INNES, BROWN & ANSARA, Succers.)
Alexandrie : 26, Rue Fouad Ier — Tél. 22217 — R.C.A. 29037
Le Caire : 45, Rue Malika Farida — Tél. 42978
ainsi qu'à toutes les Agences de Voyage

ADJUSTIX

Votre garantie

Toutes les bouteilles

STELLA

portent cette capsule. R.C. 66000

Imprimerie PROCACCIA — Tél. 28628